

# Sortir de la béatitudo numérique

Alors que le numérique envahit progressivement tous les aspects de l'école, pour les personnels comme pour les élèves, SUD éducation tient à faire entendre un point de vue critique sur les illusions et sur les dangers de cette intrusion à marche forcée. [Octobre 2015]

La numérisation de l'école est d'abord l'instrument de sa marchandisation. Il y a des enjeux financiers majeurs : ce sont des sommes vertigineuses qui sont investies, au bénéfice d'entreprises capitalistes. On assiste à une opération de propagande invasive destinée à vendre cette technique énergivore et chronophage.

Loin de la béatitudo numérique dont fait preuve le ministère, il faut d'abord rappeler que les technologies numériques ne répondront ni aux enjeux pédagogiques, ni à l'évidente déficience de l'aide aux élèves en difficulté, ni aux lacunes de la collaboration de l'école avec les parents. Même la dernière enquête PISA de l'OCDE, dont nous ne validons ni la méthodologie ni les usages politiques, vient contredire l'illusion que le numérique serait un facteur de progrès pour les élèves et montre que plus le numérique est présent à l'école, plus leurs résultats sont bas, selon les critères mêmes de ceux qui veulent généraliser l'évaluation par compétences et l'employabilité.

Il faut ainsi s'opposer au remplacement des manipulations concrètes par la dé-matérialisation forcée des apprentissages, progressivement imposée sous couvert d'entrée dans « l'ère du numérique ». L'outil numérique doit être utilisé pour son meilleur (la collaboration, le partage, l'ouverture au monde en favorisant les supports, les ressources et logiciels libres) et non pour le pire (la marchandisation, la porte ouverte aux entreprises, le flicage des élèves et des enseignant-e-s, le remplacement des enseignant-e-s par des enseignements virtuels en vidéo, ou encore la passation de certaines épreuves par vidéo-transmission).

**Rien ne remplacera des personnels statutaires assez nombreux et formés pour des effectifs-élèves réduits.**



Le ministère a imposé, sans aucune concertation, de nouvelles modalités de formation pour les enseignant-e-s du primaire, en instaurant le système de formation numérique à distance « M@gistère », qui illustre les dangers d'un certain usage de ces technologies. Outre que cet « outil » mêle habilement formation et évaluation des enseignant-e-s, et peut se transformer en outil de fichage, il isole les personnels et ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons d'une formation digne de ce nom. Nous exigeons un retour à la formation continue « en présentiel », afin de réfléchir et travailler en coopération sur des thèmes choisis par les enseignant-e-s. C'est pourquoi SUD éducation a lancé une pétition pour la suppression de « M@gistère » : [www.sudeducation.org/petitionmagistere.html](http://www.sudeducation.org/petitionmagistere.html)

Le fichage, le flicage, les fuites de données et les utilisations non maîtrisées par les usager-e-s des données ne sont pas les moindres enjeux de ce problème.

En septembre 2012, suite à un rapport de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), le ministère envoyait à l'ensemble de la chaîne administrative une alerte signalant « L'insuffisance des mesures de sécurité » des fichiers numériques et autres « téléservices » utilisés dans les établissements scolaires.

La CNIL listait quelques problèmes : « *Fichiers en libre accès sur les serveurs, dossiers papiers stockés dans des armoires non sécurisées, mot de passe ne présentant pas de réelles garanties de sécurité, absence de mesures de sauvegarde, de mentions d'informations obligatoires etc.* » Le ministère n'est pas plus prudent pour autant, puisque, alors même que la CNIL recommande de ne pas le faire, il a organisé pour la deuxième fois les élections professionnelles de manière entièrement numérique, ce qui est un fiasco démocratique.

**L'obligation d'utiliser l'Espace Numérique de Travail, déjà effective dans le secondaire, devrait être généralisée au primaire suite aux annonces récentes de la ministre.** La frontière entre horaire de travail et vie privée devient encore plus floue, la charge de travail s'accroît. C'est un moyen de contrôle supplémentaire : l'ENT n'est pas un espace de liberté, mais une zone surveillée ! La multitude d'informations stockées sur chaque utilisateur lorsqu'il est connecté à l'ENT constitue une base de données dont l'utilisation est incontrôlable.

**Suite à l'instauration de Base élèves, un identifiant unique par élève est attribué dès 3 ans et conservé dans une base de données numériques (RNIE) dans laquelle figurent des données personnelles sur l'enfant et sa famille.** Dans des départements pilotes, on va encore plus loin, en demandant aux équipes des écoles de faire leur demande d'aide pour les élèves en difficulté en remplissant des fiches numériques non anonymisées adressées à l'inspection... Quand le projet de loi sur les « Droits des étrangers en France » prévoit notamment d'instaurer un dispositif de contrôle permettant aux préfetures, dans le cadre de l'examen des demandes de titre de séjour, d'accéder aux informations détenues entre autres par les établissements scolaires, on voit bien les usages qui peuvent être faits de ces informations.

Présenté à la presse le 30 septembre, **les nouvelles modalités d'enregistrement de l'évaluation des élèves passeront par un fichier informatique** que les enseignant-e-s devront remplir et un livret unique et

uniforme pour toute la France. Au collège, le professeur principal devra faire le travail et trancher sur l'attribution des compétences. C'est encore un accroissement considérable de la charge de travail des personnels et une numérisation des résultats des évaluations des élèves, avec les risques que cela provoque.

**SUD éducation se bat pour l'abandon de tous les dispositifs de fichage et de contrôle en ligne : Base élèves, Sconet, RNIE, Cerise, ENT obligatoires, évaluations et résultats numérisés, notes mises sur l'Internet.**

**Nous sommes opposé-es à l'instauration de livrets scolaires numériques pour les élèves.**

**Nous revendiquons l'abandon de toutes les « e-formations » obligatoires, nous voulons des formations en présentiel pour les personnels comme pour les élèves.**

**Nous voulons une éducation critique aux usages du numérique plutôt qu'une illusoire éducation par le tout numérique.**

**L'école ne doit pas être un lieu où on habitue la population, dès le plus jeune âge, à la surveillance, au contrôle et au fichage. L'école doit être extérieure aux logiques policières.**



### **Pour le logiciel libre et l'interopérabilité**

*SUD éducation est engagé dans le combat pour le logiciel libre : dans le cadre de nos missions, nous sommes amené-es à partager des documents, les utiliser, les modifier et les diffuser. Or, ceci est impensable sans interopérabilité, c'est-à-dire sans la possibilité d'utiliser un document sans aucun asservissement à un logiciel ou à un fournisseur exclusif. Nous nous sommes associé-e-s à l'Appel pour l'interopérabilité dans l'Éducation nationale initié par APRIL (promouvoir et défendre le logiciel libre) « la mise en place d'une règle simple et claire s'imposant à toutes et tous : toute mise à disposition de documents au sein de l'Éducation nationale et tous les échanges de documents bureautiques (texte, tableur, présentation) doivent se faire dans des formats de fichiers ouverts » (à signer sur <http://formatsouverts.education/>).*